

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 12 février 2019 à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Jean-Sébastien Savaria, M. Alain Jobin et M. Michaël Bernier président.

Est également présente :

Andrée-Anne Beaugard, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-sept (19h47), M. Michael Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

19-02-13

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2019;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 12 février 2019;
 - 4.2 Mandat vérification comptable;
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Démission Antoine Ross
 - 5.2 Rémunération des premiers répondants citoyens
 - 5.3 Lettre de la MMQ
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Suivi sur les différentes demandes d'entraide
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

19-02-14

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2019**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2019.

19-02-15

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 12 FÉVRIER 2019

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 12 février 2019.

19-02-16

MANDAT VÉRIFICATION COMPTABLE

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité, de mandater la firme FBL pour la vérification comptable de l'année 2018 selon l'offre de service reçu pour une somme d'environ 3200 \$ excluant les taxes.

19-02-17

DÉMISSION ANTOINE ROSS

Considérant le courriel reçu de M. Antoine Ross nous mentionnant son désir de quitter son emploi au sein de la Régie ;

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de M. Antoine Ross, pompier, tel qu'il a confirmé à la secrétaire-trésorière.

RÉMUNÉRATION DES PREMIERS RÉPONDANTS CITOYENS

Considérant que les municipalités membres de la Régie ont offert à leurs citoyens d'être formé premiers répondants et que des modalités et fonctionnement doivent être établis concernant les coûts de formation et sur leurs rémunérations pour la refacturation aux municipalités;

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité de demander aux municipalités membres de donner leur accord pour la refacturation selon les modalités suivantes :

- ☞ les coûts de formation selon la dépense;
- ☞ le taux horaire de 20,72 \$/heure plus 20% de charges sociales pour un minimum de 3 heures. Le taux sera indexé selon l'indice des prix à la consommation entre le mois de janvier actuel et le mois correspondant de l'année précédente. Ce taux ne pourra cependant excéder 5% et ne pourra pas être négatif.
- ☞ les premiers répondants seront sous contrat annuel.

DÉPÔT DE LA LETTRE REÇU DE LA MMQ

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DÉPOSE AU MEMBRE DU CA, LA LETTRE QU'ELLE A REÇUE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CONCERNANT LA PART DE RISTOURNE 2018.

SUIVI SUR LES DIFFÉRENTES DEMANDES D'ENTRAIDE

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRES INFORME LES MEMBRES DU CA ET LES DIRECTEURS ADJOINT QUE LES ENTENTES AVEC ST-JUDE SONT SIGNÉES. LES ENTENTES AVEC RIPI LOUIS-AIMÉ-MASSUE ET SAINT-EUGÈNE SONT PRÊTES À SIGNER. LES DOCUMENTS SERONT PRÉSENTÉS EN COCUS CE SOIR À ST-MARCEL. LA RÉGIE EST EN ATTENTE DE NOUVELLES DE LA PART DE SAINTE-HÉLÈNE ET DE SAINT-GUILLAUME.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

PLAN D'INSPECTION EN SÉCURITÉ INCENDIE

M. ALAIN JOBIN DEMANDE SI LA RÉGIE A BIEN REÇU L'AVIS DE PLAN D'INSPECTION EN SÉCURITÉ INCENDIE ENVOYÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.

CONSULTANT ÉRIC STEINGUE

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE INFORME LES MEMBRES DU CONSEIL ET LES DIRECTEURS ADJOINTS QUE LE CONSULTANT ÉRIC STEINGUE PROPOSE UNE RENCONTRE SUITE AU DÉPÔT DE SES RECOMMANDATIONS.

INCENDIE

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

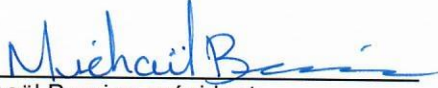
19-02-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures huit (20h08), il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (15e) jour de février 2019.



Michaël Bernier, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière